

Réunion du CA de l'ASPAHR - Mercredi 27 juin 2018, à 18h30, à la Cyberbodega

COMPTE-RENDU

Présents : André Balent, Fabricio Cardenas, Jean-Bernard Mathon, Philippe Poisse, Etienne Rouziès, Olivier Savoyat, Françoise Steimer, Laurent Zamo.

Absents excusés : Martine Boher, Sylvie Candau, Pierre Coureux, Laurent Fonquernie, Roger Gardez, Olivier Poisson, Clotilde Ripoull.

Ordre du jour :

1 - Démissions du bureau

Le CA prend acte de la démission du bureau de l'ASPAHR de Philippe Assens (trésorier adjoint) et de Martine Boher (secrétaire). Philippe et Martine ont exposé les motifs de leur démission dans des mails adressés aux membres du CA, avant la réunion.

Lors du prochain CA il conviendra d'élire 2 nouveaux membres du bureau, ou a minima un ou une secrétaire, indispensable au bon fonctionnement de l'association. Il est fait appel aux volontaires au sein du CA.

2 - Renouvellement adhésions / cotisations 2018

En l'absence du trésorier (Laurent Fonquernie), il n'a pas été possible de faire le point sur le renouvellement des adhésions 2018 et sur le nombre d'adhérents actuels.

Il est demandé au trésorier de communiquer la liste des adhérents 2017 qui n'ont pas renouvelé leur adhésion 2018, afin de les relancer.

3 - Perpignan / Château-Roussillon : modification du PLU (projet de parc à thèmes)

Le président a adressé un courrier au préfet (Cf. pièce jointe). Il revient au préfet de décider ou non de lancer une enquête publique pour la modification du PLU de Perpignan et du SCOT de la plaine Roussillonnaise.

4. Perpignan / maison Combe-Jacomet : projet de démolition

Les infos sur cette affaire figurent sur le site internet de l'ASPAHR.

L'ASPAHR demande au maire de conserver et réhabiliter cet édifice.

5 - Théâtre municipal

Le maire a répondu au président. Le maire confirme son choix d'utiliser le théâtre comme amphithéâtre même si l'étude technique et financière n'est pas rendue et d'utiliser le théâtre le week-end pour le conservatoire. La ministre de la culture a également répondu, mais "à côté" car il y aurait bien changement d'affectation.

Le président a réécrit au maire pour lui re-demander communication du contrat administratif entre la ville et l'UPVD. Si ce contrat est attaquant nous l'attaquerons au TA.

Le CM de ce jour délibère sur le transfert du théâtre de la régie du palais des congrès vers la direction culture de la ville. Sur le principe ce serait plutôt une bonne chose, à ceci près que cela participe de la démarche visant à l'utiliser pour l'UPVD.

L'ASPAHR prévoit toujours une action pour que la population exprime son rejet du projet. Cela pourrait se faire en septembre quand le CM délibèrera sur les travaux sur le théâtre.

6 - Perpignan / PSMV-NPNRU : le point

L'ensemble de la documentation sur le NPNRU et la révision du PSMV est consultable sur le site de l'ASPAHR.

La CNPA s'est réunie le 18 mai. Elle a retoqué 4 projets proposés par la mairie et donné un avis favorable avec des réserves sur le projet de révision, notamment l'envoi d'une délégation qui émettra des remarques (Cf. site internet, chronique 12). La délégation de la CNPA vient à Perpignan le 01 juillet. Le président va écrire au préfet pour que l'ASPAHR soit auditionnée par la délégation (Cf. courrier joint).

L'intervention de S. Bern a permis de donner un retentissement national aux démolitions.

L'enquête publique aura vraisemblablement lieu à l'automne. Ce sera un moment important pour informer la population et se faire entendre auprès du commissaire-enquêteur.

Il est décidé :

- le principe d'une ou plusieurs réunions publiques. Pour l'une d'elle nous envisageons de faire venir une personnalité nationale compétente et reconnue (il a été suggéré Alain Marinos).
- Organisation de plusieurs visites des lieux concernés par le projet de révision, afin d'informer la population sur place, dans l'esprit des "tournées des beaux dégâts" de l'an passé. Une 1ère série de visites aura lieu lors des journées du patrimoine (le OFF !).

Le bureau est mandaté pour finaliser ces opérations (il se réunira fin juillet).

7 - Perpignan / Modification partielle du PSMV

Une enquête publique est en cours du 25 juin au 13 juillet pour la modification partielle du PSMV de 2007.

Cela concerne la dalle Arago, en vue de l'extension de la cité judiciaire.

Le dossier est consultable sur le site de la préfecture. Les membres du CA et les adhérents sont invités à faire part de leur remarque sur le registre ou par mail.

Le point le plus contestable concerne la possibilité de construire en hauteur sur le quai Delattre de Tassigny (alignement sur le palais consulaire et non sur le palais de justice).

8 - Bages : maison Fabrega

Toutes infos figurent sur le site de l'ASPAHR. La pétition a reçu plus de 500 signatures et il y eu un bel écho dans la presse.

Le Directeur général de l'Office 66 va recevoir une délégation prochainement.

9 - Loi ELAN

Le président va écrire aux députés et sénateurs des P-O pour leur demander de ne pas voter cette loi et demander à être reçus (Cf. type de courrier joint).

Compte-rendu rédigé par J-B Mathon.